



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Gildas GAUTIER  
Marie-Laure KAISER

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Bachelier en Ergothérapie

Haute École Provinciale de Hainaut –  
Condorcet (HEPH Condorcet)

17 juillet 2018

## Table des matières

Contexte de l'évaluation .....	3
Présentation de la Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet et du bachelier en Ergothérapie.....	4
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale .....	5
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial .....	6
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité .....	8
Conclusion générale.....	9
Droit de réponse de l'établissement.....	10

# Contexte de l'évaluation

Haute École Provinciale de Hainaut (HEPH) – Condorcet :

Bachelier en Ergothérapie

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation de suivi des cursus « bachelier en Ergothérapie ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, Mme Marie Laure KAISER et M Gildas GAUTIER<sup>1</sup>, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 10 décembre 2017 à la Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet (HEPH), sur son site de Tournai. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le bachelier en Ergothérapie, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi à la suite de la visite de 2013<sup>2</sup> ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité de suivi tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>3</sup>

- Gildas GAUTIER, expert de l'éducation et en gestion de la qualité
- Marie-Laure KAISER, experte paire

---

<sup>1</sup> Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm) (consulté le 17 janvier 2018).

<sup>2</sup> Disponible sur [http://www.aeqes.be/rapports\\_evaluation.cfm](http://www.aeqes.be/rapports_evaluation.cfm) (consulté le 17 janvier 2018).

<sup>3</sup> Un résumé du curriculum vitae des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

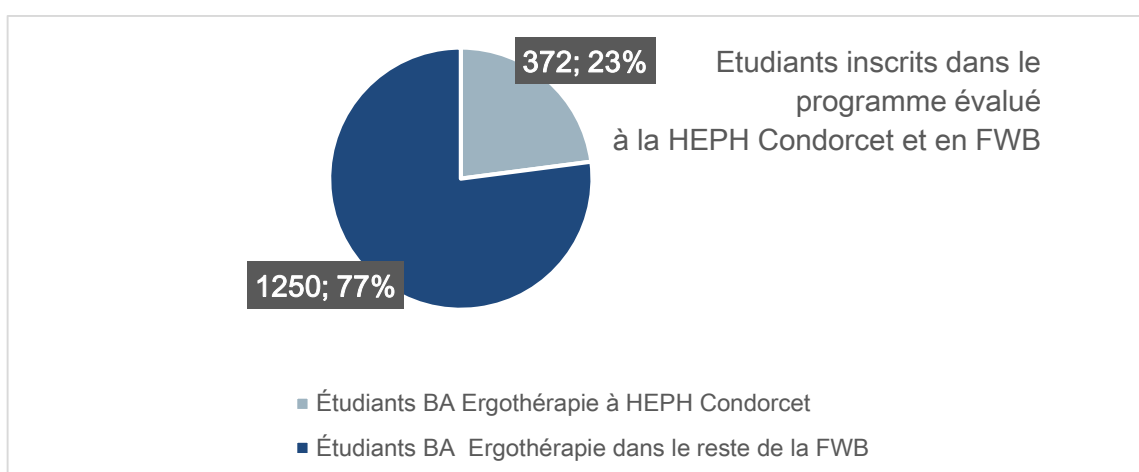
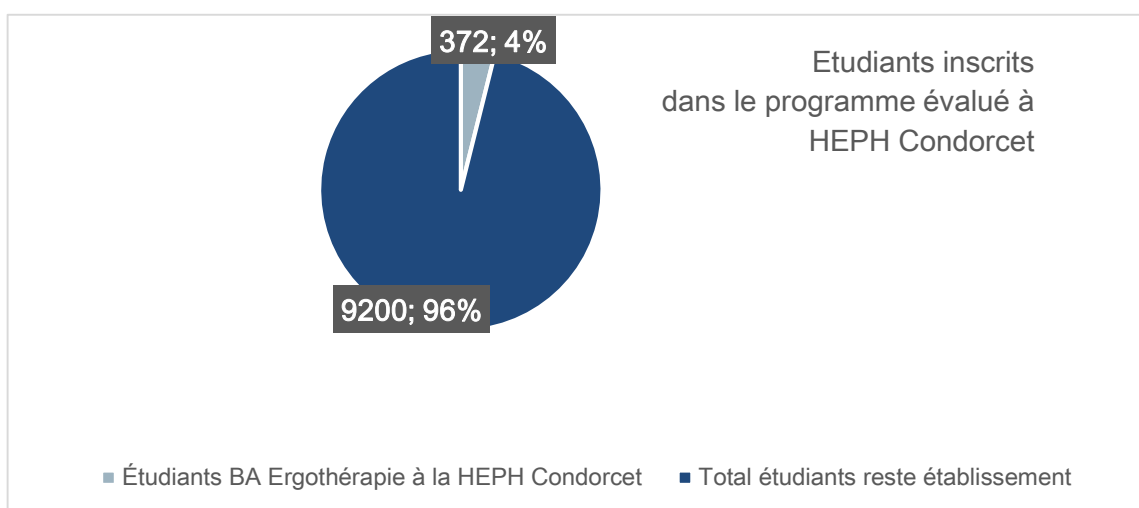
## Présentation de la Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet et du bachelier en Ergothérapie

La Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet développe une cinquantaine de formations réparties dans sept catégories (agronomie, arts appliqués, économie, paramédicale, pédagogie, sociale et technique) et sur de multiples sites de la Province du Hainaut.

La catégorie paramédicale propose des formations dans huit filières et sur quatre de ses implantations, dont celle d'ergothérapie, objet de cette visite, elle-même implantée sur les deux sites de Tournai et de Montignies-sur-Sambre.

En 2016-2017, la section Ergothérapie comptait 126 étudiants sur le site de Montignies et 236 sur celui de Tournai, soit un total de 362 étudiants, en progression de 90% par rapport à l'année 2010-2011.

En 2016-2017, les étudiants se répartissaient comme suit :



## Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Plusieurs changements importants sont intervenus dans le contexte et le fonctionnement de l'établissement depuis la visite d'évaluation initiale effectuée en 2013.

La principale évolution de l'école ici relevée a trait à la réorganisation de son mode de gouvernance à travers la mise en place d'un comité de direction associant, autour du directeur-président, les directeurs des catégories d'enseignement. Chacun d'eux est respectivement en charge d'une fonction complémentaire de direction transversale (Qualité, RH...). Un plan stratégique de l'école, orientant son management général, a été en outre défini. L'organisation dédiée à la fonction qualité a été elle-aussi revue par la mise en place d'un service qualité intégré de l'école, disposant d'agents relais qualité dans les quatre principales implantations de la HE, dont celle de Tournai (voir partie trois).

Parmi les évolutions spécifiques à la section Ergothérapie, on relève le changement récent du responsable de l'implantation de Montignies, assurant depuis peu les fonctions de coordinateur de la section locale Ergothérapie, celle également récente du coordinateur des stages à Montignies ainsi que l'augmentation significative des effectifs depuis 2010-2011, ceux-ci ayant quasiment doublé.

Ce diplôme a connu en outre les évolutions résultant de la mise en place du décret « Paysage », pour tous les établissements supérieurs qui ont concerné en particulier la refonte du programme d'Ergothérapie selon les nouvelles approches et règles fixées par ce décret (voir infra, partie deux).

## Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Compte tenu de la période récente marquée par l'application du décret Paysage ayant conduit à refondre l'ensemble du programme de formation de la section et compte tenu également des axes du plan d'action initial (PAI) retenus par l'école, à partir des recommandations de l'évaluation initiale de 2013, les deux activités (refonte du programme et PAI) ont pu être en partie confondues.

La réalisation de ce chantier sur le programme a été conduite avec une implication active des enseignants et la conduite d'un travail collectif d'échanges et collaboration du nouveau programme, au niveau des cours et par les enseignants en charge de ceux-ci, sur les deux sites de Tournai et Montignies. La construction de l'architecture des unités d'enseignement (UE) regroupant différents cours, et commune aux deux sites, a quant à elle été plutôt assurée par la coordinatrice pédagogique de la section d'Ergothérapie de Tournai.

Si ce processus a pu favoriser des relations de travail et des évolutions bienvenues des contenus de cours pour les enseignants effectivement impliqués, le niveau de production de l'UE, devant permettre une intégration plus large des cours au moyen de l'approche compétence, apparaît comme moins partagé et approprié par tous les enseignant-e-s, et la lisibilité de ce niveau essentiel dans le décret paysage semble demeurer pour les étudiants, encore incertaine. L'aboutissement de cette intégration au sein des UE, par la mise en place d'évaluation commune aux différents cours qui les constituent n'est à ce jour pas encore effectif. La logique d'organisation du programme autour des UE reste ainsi à développer, afin d'améliorer les articulations entre théorie et pratique pour lesquelles les étudiants semblent éprouver des difficultés (exemple cité de la difficulté de mise en pratique des modèles enseignés de façon trop théorique).

Des améliorations significatives (et toujours perfectibles) du programme d'Ergothérapie de la HE Condorcet ont résulté de ce grand chantier : amélioration, actualisation et harmonisation des contenus de cours, introduction ou développement de nouveaux outils et méthodes (fiches descriptives des compétences et acquis d'apprentissage (AA) visés, grilles de stage, présentation de cas, méthodologie de recherche, approche du travail de fin d'études (TFE), examen de stage par présentation orale de situation...).

La mise en œuvre du nouveau programme et le constat de ses défauts et besoins d'amélioration rencontrés dans la première année d'application du décret a conduit à modifier et adapter le programme en conséquence pour l'année suivante avec notamment des UE de taille plus réduite.

La formation à la recherche d'articles scientifiques et à la pratique basée sur des preuves scientifiques a été développée dans le programme. Cette évolution nécessaire et importante pâtit néanmoins de l'absence de moyens offerts par la HE pour l'accès à des bases de documentation scientifique en ligne et à l'absence, y compris sur la présente année, de l'accès à la bibliothèque physique sur le site Montignies.

Enfin, si la mobilité internationale des enseignants (ainsi que leur possibilité de formation continue) reste limitée, celle des étudiants apparaît, au moins sur le site de Tournai, plus effective.

De façon générale, il ressort une forte impression de situation différenciée, source potentielle d'inégale qualité entre les dispositifs de formation sur les deux sites (Tournai et Montignies).

Cette caractérisation n'est pas relevée dans le dossier d'avancement, ni prise en compte dans le diagnostic SWOT (malgré sa réelle et « franche » lucidité sur d'autres faiblesses), ainsi non plus que dans le plan d'action actualisé (PAA).

Parmi les éléments de différenciation, on peut citer des problèmes d'accessibilité aux fiches UE pour les étudiants à Montignies induisant une moindre connaissance formalisée du cursus de formation (une information communiquée par ailleurs de façon orale par les enseignants), ou des différences possibles de contenus d'enseignement même si la structure formelle du programme est bien commune (architecture des UE). On relève également sur le site de Montignies des manques et besoins spécifiques de ressources matérielles et logistiques, tels que l'absence conjoncturelle de bibliothèque sur la présente année et un bâtiment dans un état vétuste (escaliers à réparer, chauffage peu efficace). Le site de Montignies apparaît en outre confronté à des contraintes de gestion de ses ressources humaines, notamment pour l'enseignement qui engendrent une réalisation aléatoire du calendrier de formation (période de stage ou enseignements repoussés) et une désorganisation du dispositif d'enseignement que les étudiants se plaignent de subir. L'absence de stage d'observation en première année et un accès aux stages à l'étranger plus incertain constituent autant d'indices supplémentaires de différenciation entre les sites et d'hétérogénéité du dispositif voire du programme de formation entre les deux sites.

Le comité de suivi relève néanmoins les efforts déployés par le responsable de l'implantation de Montignies pour maintenir sur ce site un encadrement de qualité du cursus, dans des conditions d'instabilité dommageable et pour assurer une écoute attentive aux demandes des étudiants qui ne peuvent pas toujours trouver une réponse immédiate.

## Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

Le constat a été établi par l'école du faible soutien antérieur apporté par l'organisation qualité de l'école à la mise en œuvre du PAI, qui a été de fait portée essentiellement par le coordinateur de section. Plus généralement l'école a pu évaluer les limites de son organisation antérieure et de ses démarches et outils qualité.

Une nouvelle organisation du système qualité a été ainsi adoptée avec la mise en place récente d'un service qualité visant à intégrer différentes démarches antérieurement conduites séparément (AEQES, ISO, CAF, EEE...) et la désignation au sein de ce service de coordinateurs spécifiques aux différentes démarches sous la houlette de la directrice de catégorie en charge de la responsabilité de la qualité au sein de la HE. Tout en conservant les outils, l'école a abandonné la recherche de certification ISO qu'elle avait jusqu'en 2016. Un relais qualité sur chacun des quatre sites principaux de la HE a en outre été institué.

Mis en place assez récemment, le système qualité de la HE est encore faiblement opérationnel sur cette année 2017-2018, et de nombreux chantiers et groupes de travail sont engagés pour redéfinir autant que de besoins les procédures, indicateurs et outils de la qualité au sein de l'institution. Celle-ci dispose aujourd'hui d'un plan stratégique de l'école, CONDOR, (nourri par la capitalisation des évaluations AEQES) à partir duquel l'école peut définir des indicateurs pour les plans qualité opérationnels élaborés dans les diverses composantes.

La haute école a en outre développé sur la période écoulée de nouveaux services pour soutenir la qualité des formations : service d'aide à la réussite (SAR), cellule de support pédagogique enseignants (CAP). Cette dernière a contribué à soutenir l'élaboration des nouveaux programmes en application du décret Paysage.

Sur la forme, le PAA est formulé en termes généraux et appelle une déclinaison plus précise des actions envisagées ainsi que la formulation d'indicateurs qui permettront d'en mesurer les résultats. Le risque important de différenciation dans la qualité de la formation entre les deux sites de Montignies et de Tournai nécessite en particulier que ce PAA prévoie une observation particulière de ces risques, à partir d'indicateurs spécifiques permettant un suivi comparatif du fonctionnement respectif des deux sites et des actions correctives pour les écarts constatés.



## Conclusion générale

Le comité de suivi relève le souci de la haute école d'améliorer la formation d'Ergothérapeute dans le sens des recommandations de la dernière évaluation et des principes du décret Paysage. La logique d'intégration des UE par l'approche compétence apparaît néanmoins encore en besoin d'approfondissement.

Il relève également et s'inquiète de disparités importantes pouvant exister entre les deux sites où est dispensée la formation. Il recommande ainsi que le PAA prenne en compte ce risque de différences dans la gestion de la qualité de la formation entre les sites.

Nous tenons à féliciter l'équipe de coordination du cursus d'ergothérapie dans ses efforts pour tenter d'assurer, dans des conditions parfois difficiles, une amélioration continue de sa qualité.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation de suivi  
Ergothérapie  
2017-2018

## Droit de réponse de l'établissement évalué

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Partie	Point <sup>1</sup>	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) -Président(e)

Pascal Lambert

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Natacha Alleman

Nom et signature du (de la) (des) Directeur(-trice)(s) de catégorie

Hubert Remy

<sup>1</sup> Mentionner le paragraphe ou le n° de la ligne.